

 Service de l'Information Aéronautique D S N A	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE E-mail : sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP AIRAC 032/24 Date AIRAC : 18 APR 2024 Date de publication : 07 MAR 2024
--	--	---

Objet : Travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte – Restrictions et modifications des conditions d'utilisation et d'exploitation des parkings

En vigueur : Du 18 avril 2024 au 03 octobre 2024

Lieu : Bastia-Poretta (LFKB)

Préambule :

La demande concerne les travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte, en prenant en compte une phase d'exploitation estivale et différentes phases de travaux détaillées ci-après.

1. Dispositions générales

Balises : Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

2. Régulations ATFM

Les travaux n'ont pas d'influence sur une potentielle régulation de trafic à l'arrivée et au départ.

Annexe 1 - Phase 1.B :**Infrastructures rendues indisponibles :**

- Fermeture du taxiway C,
- Fermeture des postes de stationnement A3-C, A6, A7, A8, B14, B15, B16 et C13,
- Suppression définitive des postes de stationnement A9 et A10.

Postes de stationnement avion :

- Création de 3 postes de stationnement avion Nose In provisoires en surmarquage pour formation au repoussage : A3-P3, A6-P6 et A7-P7.

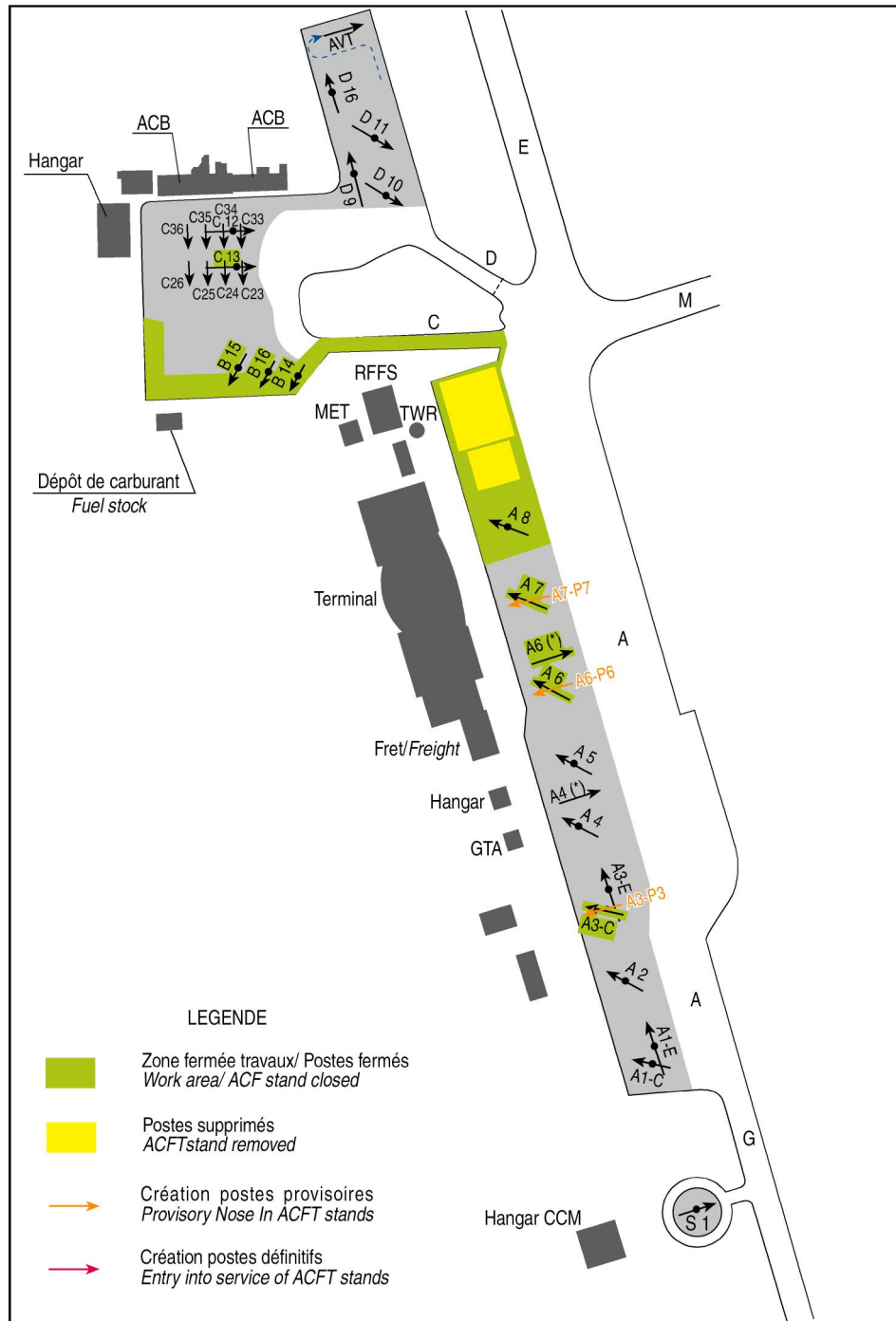
Contrainte d'exploitation :

Si un ATR stationne sur les postes Nose In, à savoir (A3-P3, A6-P6, A7-P7), son départ se fera en autonome. Par conséquent, le poste adjacent au nord sera inutilisable durant le stationnement ATR.

La date et l'heure d'activation de la phase 1.B seront annoncées par NOTAM.

AIRES DE STATIONNEMENT Parking areas

BASTIA PORETTA
AD 2 LFKB APDC 01



Annexe 2 - Phase d'exploitation transitoire 2024 :**Infrastructures rendues indisponibles :**

- Les postes de stationnement A3-C, A6, A7 et A8 restent fermés,

Réouverture postes et/ou voies de circulations :

- Réouverture du taxiway C,
- Réouverture des postes de stationnement A8, B14, B15, B16 et C13.

Postes de stationnement avion :

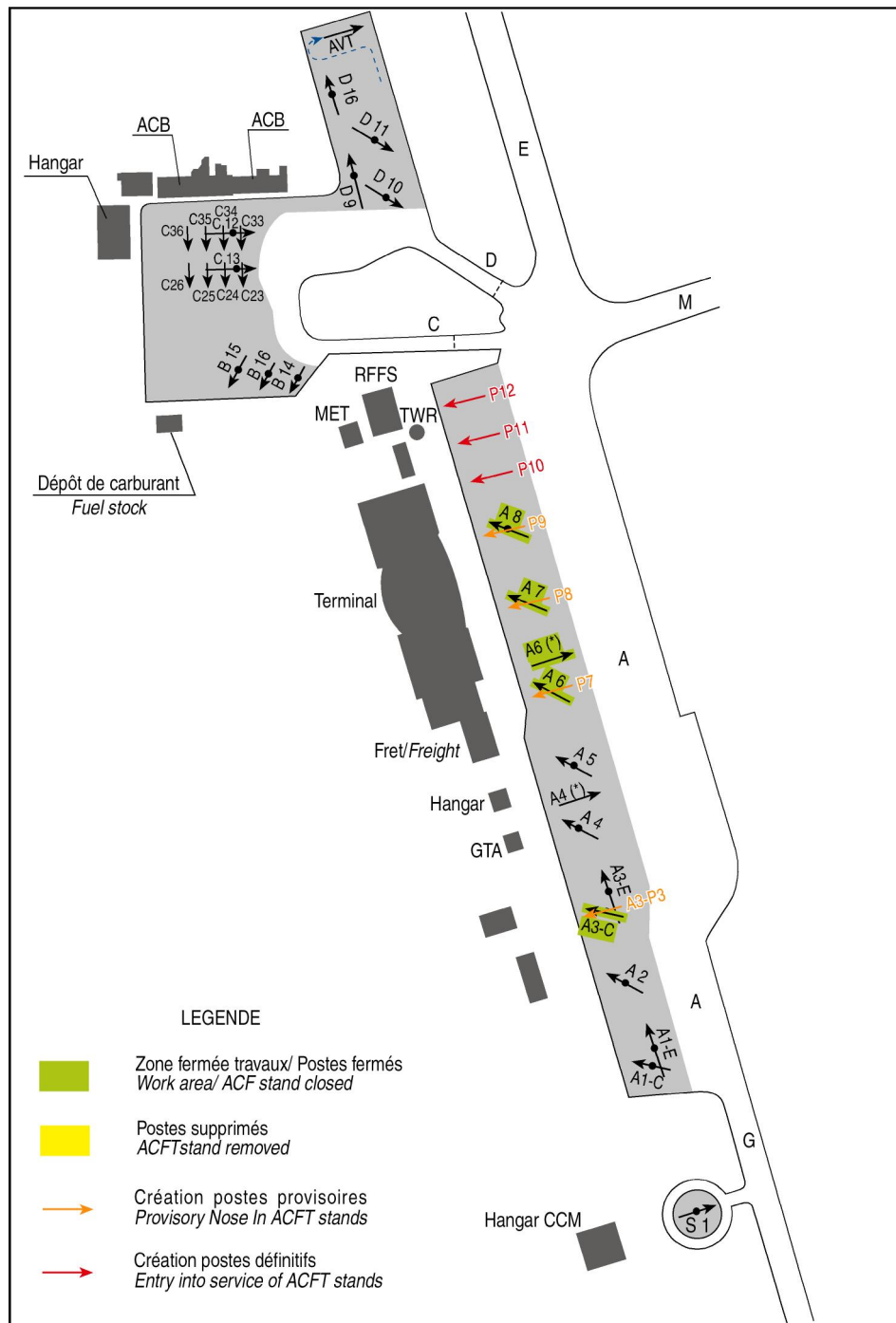
- Mise en service des postes de stationnement P10, P11 et P12 en configuration Nose-in.
- Création de 1 poste de stationnement avion Nose In provisoire en surmarquage pour saison IATA ETE 2024 : P9
- Renommage des postes de stationnement avion A6-P6, A7-P7 et A8 et modification axe :
 - A6-P6 devient P7
 - A7-P7 devient P8
 - A8 devient P9

Contrainte d'exploitation :

Si un ATR stationne sur les postes Nose In, à savoir (A3-P3, P7, P8, P9, P10, P11 et P12), son départ se fera en autonome. Par conséquent, le poste adjacent au nord sera inutilisable durant le stationnement ATR.

La date et l'heure d'activation de la phase IATA ETE 2024 seront annoncées par NOTAM.

AIRES DE STATIONNEMENT *Parking areas*

BASTIA PORETTA
AD 2 LFKB APDC 01


Annexe 3 - Phase 1.C :**Infrastructures rendues indisponibles :**

- Le poste de stationnement A3-C reste fermé,
- Fermeture du poste de stationnement A5,
- Suppression définitive des postes A6, A7 et A8,
- Suppression définitive des postes temporaires P7, P8 et P9.

Contrainte d'exploitation :

Si un ATR stationne sur les postes Nose In, à savoir (A3-P3, P10, P11, P12), son départ se fera en autonome. Par conséquent, le poste adjacent au nord sera inutilisable durant le stationnement ATR.

La date et l'heure d'activation de la phase 1.C seront annoncées par NOTAM.

AIRES DE STATIONNEMENT Parking areas

BASTIA PORETTA
AD 2 LFKB APDC 01

